

DÉLIBÉRATION

DATE DU CONSEIL MUNICIPAL 09 NOVEMBRE

ANNÉE 2020

L'An Deux Mil Dix Vingt et le 09 Novembre à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur André BERNOS, Maire.

Présents : André BERNOS - Anne-Marie BARRERE - Yves MOITY - Sylvie CALMEJANE - ABANINI Latéfa - Pierre CANDALOT DIT SECALOT - Bernard HALTY - Anne-Marie LABARRERE - Patou LENDRES - Romain PIERRINE - Martine SEMPIETRO - Betty ZAGO.

Absents excusés : André ETCHEGOIN (procuration à Sylvie CALMEJANE), Annie ETCHEGOYHEN (procuration à Anne-Marie BARRÈRE), MARTINEZ Maurice (procuration à André BERNOS).

Secrétaire de Séance : Yves MOITY

OBJET : OPPOSITION AU PROJET DE SCIERIE FLORIAN.

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier envoyé à l'ONF et aux Présidents des Syndicats forestiers, afin de les sensibiliser au Projet de scierie industrielle Florian à LANNEMEZAN et au pillage de nos forêts qui en découlerait.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

S'OPPOSE à la réalisation du projet démesuré du projet de scierie Florian déstructurant le tissu actuel de la filière bois sur les massifs boisés pyrénéens.

DEMANDE que soit proposé un projet ambitieux inter-valléen pour la filière bois sur notre territoire (séchoirs, bio-masse, granules, etc...)

DEMANDE que les subventions publiques assurent et pérennisent l'existant afin de permettre aux métiers de la forêt et du bois actuels de vivre décemment.

DEMANDE que la gestion publique ou privée des forêts garantissent la séquestration vitale du carbone contre les changements climatiques.

DEMANDE que des subventions soient débloquées pour le reboisement intensif sur notre territoire.

ANNEXE à la présente délibération la lettre adressée à M. Le Directeur de l'ONF en date du 13 Octobre 2020.

Pour copie conforme

LE MAIRE :

A. BERNOS



Date de la convocation : 04/11/2020

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 12

Absents excusés (procurations) : 3

Vote de la délibération :

Total du Vote : 15

Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées le 25/11/2020

Extrait du registre des délibérations
Commune d'AGNOS